

Agriculture | Agri Sud-Ouest Innovation: l'année de tous les développements



Le jeudi 22 mars, se tiendra le 11ème Printemps du Pôle de compétitivité, Agri Sud-Ouest Innovation. L'occasion notamment de décerner le Prix des Lycéens à un projet soutenu par le pôle. L'occasion aussi, d'une rencontre en amont avec les responsables de la structure pour évoquer les faits marquants de l'année écoulée. Une « année exceptionnelle » selon son président Daniel Segonds. Et pour cause, poursuit-il « nous avons élargi notre territoire d'intervention en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine, sans négliger l'enjeu de la qualité de nos services et notre proximité avec les adhérents ».

Né en Midi-Pyrénées en 2007 et étendu à l'ex-région Aquitaine en 2012, le pôle de compétitivité Agri Sud ouest Innovation a réussi en 2017 à finaliser son extension jusqu'aux limites des deux Régions, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Le développement vers l'Est s'est fait par une fusion absorption du pôle de compétitivité Qualiméd dédié aux agrotechnologies durables. Quant à la présence au-delà de l'ancienne Aquitaine, elle se traduit par « un renforcement des équipes à Bordeaux, et le développement de partenariats très forts avec les acteurs locaux », indique Vincent Costes, le Directeur général du pôle. Des partenariats concrétisés par le biais de « conventions de relais territoriaux », passées avec les organisations consulaires, départements ou encore communautés d'agglomérations.

160 000 km² d'emprise territoriale

« Ces conventions permettent de créer un lien entre un agent de développement généraliste et un chargé d'innovation du Pôle spécialisé en agroalimentaire ». Par ailleurs, l'année 2019, devrait voir l'installation, pour une question d'équilibre territorial, d'un quatrième pied picto-charentais ou limousin au Pôle (en plus de ses présences, bordelaise, toulousaine et montpelliéraine).

Au total, sur ces quelque 160 000 km² d'emprise territoriale, « soit le tiers du territoire français », glisse Denis Segonds, Agri Sud Ouest Innovation compte désormais 411 adhérents dont 280 entreprises parmi lesquelles 230 PME et TPE. Par ailleurs, témoignant de son ancrage territorial fort, Agri Sud-Ouest Innovation est partie prenante du projet TIGA, porté par la Région Nouvelle-Aquitaine autour de la viticulture durable.

Mais, au-delà de cette conquête de terrain, la structure, a aussi développé ses services et actions auprès des

adhérents. Si le pôle poursuit sa triple activité de mise en réseau, qui a de plus en plus d'attrait auprès de ses adhérents, de veille et montée en compétence de ses membres, et bien sûr de montage et labellisation de projet, l'année 2017 à vu la création d'une quatrième offre de service : l'accompagnement jusqu'au marché, à travers la mise à disposition d'un « Chargé de Développement des entreprises adhérentes, prêt à passer du temps au sein des entreprises qui le souhaitent, pour bâtir avec le dirigeant, des plans d'action, de partenariats ou de financements pour que le projet créé puisse concrètement apporter de la valeur dans son entreprise et son territoire », explique Vincent Costes. « C'est une démarche assez originale pour un pôle de compétitivité, que de permettre de passer de la rive de l'innovation à la rive de la création de produit » ; souligne pour sa part Denis Segonds.

4,1 M€ à redistribuer via le projet européen DIVA

Enfin, si Agri Sud-Ouest Innovation a cette année encore labellisé une trentaine de projets, permettant l'obtention de 30M d'euros d'accompagnement aux porteurs de projets, il poursuit la démonstration de son expertise de l'innovation avec l'obtention du projet européen DIVA. Ce projet, dans lequel sont aussi embarqués 9 autres clusters européens, « permet au pôle de compétitivité, et c'est une situation inédite, d'être un financeur direct d'actions d'accélération et de maturation de technologies numériques appliquées à l'agriculture ou à l'agroalimentaire. Le tout avec des tickets pouvant aller jusqu'à 60 000 € pour accompagner les porteurs de projets », détaille Laurent Augier, directeur scientifique du pôle. Prévu sur une durée de 3 ans, le projet DIVA, qui vise en d'autres termes le transfert et l'adaptation de technologies numériques matures d'un secteur donné à celui de l'agriculture, est doté de 4,1 M€, dont 75% doivent être redistribués à des PME, autant dire les cibles de prédilection du pôle. Etant à l'initiative du projet, les fonds seront perçus puis redistribués aux autres clusters par le Pôle de compétitivité français. Un projet qui devrait démarrer le 12 avril via un appel à projets et qui a nécessité la création d'un poste dédié basé à Pessac.

Le 11ème Printemps d'Agri Sud-Ouest Innovation se tiendra quant à lui, le 22 mars à Labège près de Toulouse, en présence de Delphine Smaghe, vice-présidente Achats-Qualité, Développement durable et Relations extérieures de Mc Donalds France. L'occasion d'échange entre acteurs du monde agricole, agroalimentaire, et agroindustriel sur le thème : « Nouvelles consommations x nouvelles filières = innovation ».



Solène Méric

Crédit Photo : Aqui.fr
Publié sur aqui.fr le 20/03/2018
[Url de cet article](#)